

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Energies-marines-pourquoi-la-France-peut-gagner>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Énergies marines : pourquoi la France peut gagner !**

16 février 2017

Énergies marines : pourquoi la France peut gagner !

Source : *Les Echos* (16/2/2017)

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-166196-energies-marines-pourquoi-la-france-peut-gagner-2065487.php>

Énergies marines : pourquoi la France peut gagner !

Marc Lafosse / Océanographe et organisateur de Seanergy

Éolien offshore, hydrolien, éolien flottant, houlomoteur, énergie thermique des mers, climatisation ... Les technologies d'énergies marines se multiplient depuis quelques années, entraînant avec elles toute une filière industrielle innovante. Une filière en devenir, qui arrive aujourd'hui dans une phase clé de sa structuration, avec l'aboutissement de ses premiers projets et l'éclosion de ses premiers champions.

Alors, quelle sera la place de la France sur ce nouveau marché ? Saurons-nous profiter de la manne annoncée, soit un marché mondial de plus de 53 milliards d'euros par an à horizon 2050* ? Une chose est sûre, nous avons aujourd'hui toutes les cartes en main pour prendre le large !

Notre atout stratégique ? Le duo ressource naturelle et savoir-faire technique

On ne le rappellera jamais assez : la France dispose, en matière d'Énergies Marines Renouvelables (EMR), d'un double potentiel géographique et industriel que peu de pays dans le monde peuvent revendiquer.

Sur l'aspect géographique, nous bénéficions, avec plus de 11 millions de km² de surface maritime, du 2^e domaine maritime au Monde, réparti sur 3 façades maritimes au centre de l'Europe (Manche-Mer du Nord, Atlantique et Méditerranée) et une présence dans tous les Océans du monde, grâce à la part non négligeable de l'ultramarin. Sur la dimension industrielle, nous sommes reconnus dans le monde entier pour notre expertise dans des domaines de compétences clés des EMR : l'énergie, l'Oil & Gas, le naval, les matériaux composites ou encore les installations en mer.

Ajoutez à cela que nous disposons de zones portuaires particulièrement accueillantes et adaptées à l'implantation d'infrastructures industrielles de pointe, et vous comprendrez pourquoi il convient d'être optimiste sur la capacité de la France à tirer son épingle du jeu sur les énergies marines.

Notre carte maitresse ? Le soutien de l'État, via des dispositifs agiles et efficaces

Les énergies marines sont par ailleurs un secteur sur lequel la France a su faire preuve d'une grande agilité, de sorte que nous bénéficions aujourd'hui d'un contexte institutionnel particulièrement favorable, et ce bien que nous n'ayons pas d'installation opérationnelle à ce jour. Une performance d'autant plus remarquable qu'elle se déroule dans un calendrier politique complexe, avec des échéances électorales d'habitude peu propices à l'émergence industrielle consensuelle.

Ainsi, la recherche et développement, soutenue par le programme des investissements d'avenir, a désormais trouvé sa stabilité au service des technologies innovantes et avec une visibilité pluriannuelle pour nos laboratoires de recherche. Les appels à projets successifs de l'Agence Nationale de la Recherche et de l'ITE France Energies Marines connaissent leurs premiers résultats, et la France montre la voie dans le domaine de la recherche de méthode de caractérisation de sites, d'impacts environnementaux ou d'outils de conception des technologies.

Les sites pilotes dans le domaine de l'hydrolien ou de l'éolien offshore flottant ont eux aussi le soutien de l'État et de l'ADEME, par la mobilisation du même programme financier, qui vise à faire émerger des consortiums

<https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_consortium.html#xtor=SEC-3168> dont le franchissement crucial de l'étape de démonstration vers l'étape d'industrialisation propulsera la vocation mondiale. L'attribution récente de quatre projets ambitieux de fermes pilotes d'éoliennes flottantes (Faraman, Leucate, Gruissan, Groix) témoigne de ce dynamisme, qui fait déjà des émules en Asie du sud-est, où la France multiplie ses actions stratégiques de collaborations économiques.

Le développement commercial de la filière pourra par ailleurs être boosté par la concrétisation de la fourchette haute des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de

l'Énergie, dont les attentes de la profession sont de 21 000 MW à l'horizon 2030. Les énergies de la mer y trouvent une part non marginale avec des objectifs de 8 000 MW de capacités à l'horizon 2023 dans les différentes technologies (éolien posé et flottant, hydrolien...), qui viendront s'ajouter aux 3 000 MW actuellement attribués sur six parcs éoliens offshore français (Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, îles d'Yeu et de Noirmoutier), dont les mises en service sont attendues pour 2020 - 2023.

Cette planification pluriannuelle, assortie d'une planification spatiale en préparation, est la clé de la visibilité sur les volumes et les calendriers tant attendus des industriels, qui demandent depuis de nombreuses années à l'État de progresser dans la méthode d'attribution des fermes commerciales. Dans cette même veine, la mise en oeuvre du nouveau dispositif de "dialogue concurrentiel", assorti d'une phase préalable de "derisquage" des zones d'implantation, en cours d'expérimentation sur le 3e appel d'offres éolien en mer, est regardée avec beaucoup d'attention.

Notre enjeu ? Concrétiser notre ambition, en France comme à l'export

La stratégie d'avoir soutenu les industriels et encouragé les technologies françaises porte aujourd'hui ses fruits, et contribue à créer des champions des énergies de la mer qui gagnent dès maintenant des marchés à l'export.

Ainsi, et même si l'on ne peut ignorer le retard opérationnel pris en France métropolitaine pour l'installation de sites EMR, les technologies et savoir-faire français s'exportent dans tous les océans du monde : ingénierie, industrie, développement de projet, sous-ensembles stratégiques de la chaîne de valeur. Et les premières usines ligériennes tiennent et tiendront leurs volumes grâce aux marchés gagnés à l'export.

La multiplication des fermes pilotes et projets concrets au large de nos côtes dans les années à venir devrait par ailleurs permettre de pérenniser ces développements, tout en créant les milliers d'emplois attendus ; soient 10 000 pour les seuls parcs éoliens offshore d'ici à 2020, selon le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)**.

Autant de signaux positifs démontrant que l'ambition technologique et industrielle française en matière d'énergies marines est "réaliste"***, et qui confirment la naissance d'une nouvelle filière prometteuse, alliant performance économique et efficacité environnementale, au service de la transition énergétique.

* Chiffres Ocean Energy Europe 2016 :

<https://www.oceanenergy-europe.eu/images/Publications/OEF-final-strategic-roadmap.pdf>

** Chiffres SER 2017 : <https://www.enr.fr/userfiles/files/LIVRE-BLANC-2017.PDF>